

Vie locale

Médecin de permanence le samedi 24 avril 2021 : Dr GEZEGOU - consultations assurées **jusqu'au 12h00 sur rendez-vous uniquement**. Urgences nuit, samedi après-midi, dimanche et jours fériés : appeler le 15 – Pharmacie de garde : 32 37

Mairie : Ouverture du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (**fermé le jeudi après-midi**).

Dénomination de voies : Vous pouvez adresser en mairie vos propositions de noms de voies pour Lambezen et Rigonou jusqu'au lundi 26 avril.

Messes : Samedi 24 avril à 17h30 à Roscanvel / Dimanche 25 avril à 9h30 à Telgruc-sur-Mer et à 11h à Crozon.

Centre de loisirs du mercredi : Programme :

. Mercredi 26 avril : matin - tableau : coquillage et nœuds marins, après-midi - pêche à pied

. Mercredi 5 mai : matin - fresque sur le cycle de l'eau, après-midi - grands jeux

. Mercredi 12 mai : matin - cuisine, après-midi - jeu de piste "bleu"

. Mercredi 19 mai : matin - fabrication Planétarium et fusée, après-midi - jeux d'eau

. Mercredi 26 mai : matin - fabrication cadeau fête des mères, après-midi - jeux de plage.

Pour tous renseignements et inscriptions par tél 07.85.73.32.16 ou par mail accueildeleisirscamaret@orange.fr

Maison des jeunes : Elle reste fermée jusqu'à la levée des mesures sanitaires.

Menus du restaurant scolaire :

Semaine du 26 avril au 2 mai : lundi 26 : taboulé, steak de veau, brocolis, pomme / mardi 27 : céleri rémoulade, pizza végétarienne, salade verte, petits suisses aromatisés / jeudi 29 : betteraves rouges, sauté de volaille, gratin de courgettes, Yaourt à la vanille / vendredi 30 : nems, poisson du jour, pommes de terre sautées, compote maison

Semaine du 3 mai au 9 mai : lundi 3 : concombre à la crème, omelette persil-coriandre, blé, yaourt aux fruits / mardi 4 : pamplemousse, boulettes de bœuf, semoule, fruit de saison / jeudi 6 : tomates vinaigrette, rôti de porc, pâtes, fondant au chocolat / vendredi 7 : salade de riz, poisson du jour, carottes Vichy, salade de fruits.

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 13 avril 2021

Vote des taux de fiscalité directe pour 2021 : A partir de 2021, le Conseil Municipal doit se prononcer uniquement sur la variation des taux des taxes foncières bâties et non bâties. Il est proposé au Conseil Municipal de fixer les taux de fiscalité 2021 comme suit :

TAXES MÉNAGES	2020	2021
Taxe d'habitation : gel du taux sans modulation possible		
Taxe foncière communale sur les propriétés bâties	20,23 %	20,23 %
Taxe foncière départementale sur les propriétés bâties	15,97 %	15,97 %
Nouveau taux communal issu de la fusion des taux de foncier bâti pour 2021		20,23 % + 15,97 % = 36,20 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	43,92 %	43,92 %

Pour Camaret-sur-Mer, il y a aussi le coefficient de 0,974962 car notre commune est surcompensée. Le montant de la contribution liée au coefficient correcteur est de : - 38 856 €. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Fixe le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour l'exercice 2021 à 36,20 %

- Fixe le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties pour l'exercice 2021 à 43,92 %.

Vote du budget primitif de la commune 2021 : Le conseil municipal, à l'unanimité, vote par chapitre le budget principal pour 2021 : en section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes à 3 267 242,00 € et en section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes à 3 299 088,38 €.

Vote des AP/CP (autorisations de programme – crédits de paiements) : Comme le programme des AP/CP est interrompu en raison de nouvelles urgences et compte tenu de la modification de l'article 2 à la convention signée entre le SDEF et la commune qui s'est matérialisée par la signature d'un avenant pour acter l'absence de reversement de la TCCFE par le SDEF à la commune ; le conseil municipal, à l'unanimité, annule les autorisations de programme et les crédits de paiements votés en 2018 et réajustés en 2020 pour l'enfouissement des réseaux en centre-ville.

Vote du budget annexe du lotissement Les Bruyères 2021 : Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte par chapitre le budget annexe du lotissement : en section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes à 195 960 € et en section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes à 195 960 € et autorise M. le Maire à déposer un permis d'aménager.

Vote du budget annexe du port de Plaisance 2021 : Vu l'avis favorable du conseil portuaire en date du 12 avril 2021, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte par chapitre le budget annexe du Port : en section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes à 940 688,33 € et en section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes à 1 370 511,07 €.

Vote du budget annexe de l'assainissement 2021 : Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte par chapitre le budget annexe de l'assainissement : en section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes à 596 141,45 € et en section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes à 2 192 175,40 €.

Vote du budget annexe du camping 2021 : Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte par chapitre le budget annexe du Camping : en section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes à 303 200,45 € et en section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes à 221 016,49 €.

Tableau des effectifs : ouverture de postes et contractuels : M. le Maire propose de modifier comme suit le tableau des effectifs :

- **Personnel titulaire** : Ouverture d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe 30/35^{ème} au 1^{er} juin 2021
- **Postes de contractuels** : Ouverture de postes pour le personnel contractuel dans le cadre de besoin saisonnier ou d'accroissement temporaire d'activité comme suit :

Emploi	TC	TNC	Année 2021
Services techniques (ateliers, port, camping)			
Filière administrative			
Adjoint administratif (camping)	2		du 1 ^{er} juillet au 31 août
Filière technique			
Adjoint technique territorial (camping)		2	du 1 ^{er} juillet au 31 août
Agent technique – (entretien camping/port		1	du 1 ^{er} avril au 30 septembre
Adjoint technique territorial (port)		2	du 1 ^{er} juin au 30 juin
id	5		du 1 ^{er} juillet au 31 août
id		2	du 1 ^{er} sept au 30 septembre
		1	du 3 mai au 30 septembre
id		1	du 1 ^{er} juillet au 31 août
Agent technique	2		du 1 ^{er} avril au 30 septembre
Agent technique – entretien espaces verts	3		du 1 ^{er} juillet au 31 août
Filière animation / ALSH			
Agent d'animation	1		du 5 juillet au 30 juillet
	1		Le 5 juillet + du 1 ^{er} août au 1 ^{er} septembre
		1	du 5 juillet au 1 ^{er} septembre
Culture – musée Vauban			
Adjoint territorial du patrimoine		1	du 17 mai au 30 juin
Adjoint territorial du patrimoine	3		du 1 ^{er} juillet au 31 août
Adjoint territorial du patrimoine		1	du 1 ^{er} septembre au 1 ^{er} novembre

TC : temps complet – TNC : temps non complet

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à modifier le tableau des effectifs tel que présenté.

Déclaration de travaux pour le réaménagement de l'aire de stationnement de Kerloc'h : M. le Maire présente le projet travaux pour le réaménagement de l'aire de stationnement de Kerloc'h. Il convient de déposer une demande d'autorisation de travaux. Le conseil municipal, à la majorité (1 contre, 1 abstention), autorise M. le Maire à déposer une autorisation de travaux pour travaux pour le réaménagement de l'aire de stationnement de Kerloc'h.

Information de la Préfecture

Consultation publique du projet d'arrêté préfectoral "Choucas 2021" : Le Préfet du Finistère projette d'autoriser, par arrêté préfectoral, le prélèvement de 16 000 Choucas des tours pour l'année 2021. Vous trouverez le projet d'arrêté ainsi qu'une note explicative à l'adresse suivante : <https://www.finistere.gouv.fr/Publications/Participation-du-public-environnement/Consultations-en-cours/Especes-protégées/Destruction-choucas-des-tours>

Cette consultation du public est ouverte jusqu'au 23 avril inclus.

Vous pouvez faire valoir vos observations directement à l'adresse électronique suivante : pref-consultation@finistere.gouv.fr

N° utiles

Urgence : 112 ou Pompiers : 18 / SAMU : 15 / Gendarmerie : 17 / **Cross Corsen** (secours maritime) : 196

Médecins

Dr HAU MIOU FAH 02.98.27.91.35

Dr GEZEGOU 02.98.27.92.55

Dentiste

Mme LARVOR 02.98.27.92.23

Kinésithérapeutes

Rue du Château d'eau 02.98.27.91.49

Place Saint Thomas 02.56.04.80.73 ou 06.82.99.86.16

Infirmiers

Rue du Château d'eau 06.68.63.98.30 ou 02.98.27.98.30

Rue du Chanoine Bossennec 06.77.54.01.36 ou 02.98.27.17.84

Pharmacie – quai Toudouze 02.98.27.90.78

Ostéopathes

G. KERLIDOU 02.98.27.88.83 ou 06.07.87.71.19

N. THOMAS 06.09.98.69.40

OFFRE D'EMPLOI : Recherche femme de chambre pour la saison estivale 2021 (CDD 39h). Merci de nous contacter si vous êtes intéressées au 02.98.27.86.44 ou sur recrutement.thalassa.camaret@gmail.com

PETITES ANNONCES : A vendre : baignoire bébé 10€, matelas en 140 20€ ; 4 chaises bois 20€, tél. 07.49.44.33.16 ou 09.84.51.49.95 / A vendre chambre en merisier massif : 1 lit en 140 (cadre et tête de lit), 2 chevets avec tiroir, 1 commode de 1.2m, 350€, 2 sommiers électriques en 70, 150€, tél. 06.60.10.32.12. / A donner sèche-linge en état de marche – Tél. : 06.99.33.83.90.